
Programme de Formation

Les actifs numériques et la LCB-FT : Quelle approche construire ?

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs, experts en charge de la conformité ou des risques

Juristes

Professionnels du secteur des actifs numériques



Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques BC-FT inhérents aux opérations qui impliquent des actifs numériques
- Appréhender les éléments à mettre en œuvre pour enrichir un dispositif de conformité sur la base de ces risques



Description

Contexte : Le développement des actifs numériques et la technologie des grands livres distribués génèrent des besoins nouveaux en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB-FT). Les établissements traditionnels et les prestataires de services sur actifs numériques sont confrontés à des schémas qui combinent plusieurs canaux transactionnels. La définition d'une approche par les risques adaptée est un enjeu pour sécuriser ses activités et répondre aux obligations prévues par les régulateurs.

Programme :

Partie 1 : Comprendre une transaction en actifs numériques

I. Le déroulement d'une transaction

- Les principes de la technologie des grands livres distribués
- Les informations nécessaires à la réalisation d'une transaction
- Les étapes de la transaction de l'initiation à la validation
- Les spécificités et limites des schémas transactionnels basés sur la blockchain

II. Les impacts de la transaction au regard de la réglementation LCB-FT

- Panorama des recommandations internationales
- Le cadre réglementaire Européen et ses particularités
- La mise en œuvre des règles LCB-FT en France et le rôle des autorités
- Les questions non traitées par les textes

Partie 2 : Définir une approche adaptée aux risques BC-FT

I. L'exposition des établissements financiers traditionnels aux actifs numériques



- Identifier des opérations qui présentent un sous-jacent « actifs numériques »
 - Déterminer une stratégie de surveillance adaptée aux risques
- II. L'exposition des prestataires de services sur actifs numériques aux risques BC-FT**
- Identifier des opérations sur la blockchain qui présentent un risque BC-FT
 - Intégrer les activités sur actifs numériques à la classification des risques
- III. L'analyse et la déclaration des opérations atypiques ou suspectes**
- Mener une investigation avec des informations issues de la blockchain
 - Réaliser une déclaration de soupçon pour une opération qui implique des actifs numériques
 - Le gel des avoirs à l'ère des « wallets »
- IV. Méthodologies utilisées pour le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**
- Présentation des principaux schémas et étude de cas



Prérequis

Connaissances des principes fondamentaux de la LCB-FT



Modalités pédagogiques

- Présentiel
- Remise des supports de formation
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz



Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire préalable à la formation
- Auto-évaluation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation